BILLE DU#460 MOIS



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES | SEPTEMBRE 2023















Chères Boétiennes, chers Boétiens,

Alors que les matinées sont plus fraîches et les journées plus courtes, l'automne arrive à petits pas en ce mois de septembre. Les souvenirs de vacances laissent place à la reprise du travail et des classes. Je vous souhaite à toutes et tous, petits et grands, une excellente rentrée.

Cette année ce sont 444 écoliers qui fréquenteront nos écoles. Comme il est de coutume à Boé, une trousse sera remise aux élèves du CP.

Lors de la fête de la jeunesse du 2 septembre, nous aurons l'occasion de découvrir les différentes associations sportives dans lesquelles les enfants et adolescents pourront évoluer. Cette manifestation, bien ancrée dans notre commune, sera l'opportunité de participer à la Boé Color Run. A vos couleurs, courez!

Cet été aura été propice aux abeilles. Du miel a été récolté en grande quantité dans les ruches installées par le service technique. Durant la journée de la fête du miel et de la biodiversité du 23 septembre, je vous invite à venir le déguster tout comme les miels produits par des apiculteurs locaux.

Dans le cadre des Quartiers en fête, une très agréable soirée est organisée le 9 septembre à la Couronne. L'œuvre de Molière sera revisitée par la troupe Ze Twomenchauds. Du jazz tzigane clôture cette dernière soirée de rentrée.

A la fin du mois, débuteront les premières actions en faveur d'Octobre rose avec le défilé de mode prévu le 1^{er} octobre. Vous y êtes attendus nombreux pour soutenir cette cause mais également les femmes qui se dépasseront en défilant alors qu'elles sont soit soignées pour le cancer du sein, soit en rémission.

A très bientôt.

Pascale Luguet



PERMANENCES

DE PASCALE LUGUET (maire)

Uniquement sur RDV au 05 53 98 65 71.

Mairie : les mercredis de 14H30 à 16H30 et les 1^{er} et 3^{ème} vendredis de chaque mois de 14H30 à 16H30.

DU CONCILIATEUR DE JUSTICE

Mairie: le mercredi 13 septembre de 9H à 12H sur rendez-vous au 05 53 09 45 45

05 53 98 65 65.

DU DÉLÉGUÉ À LA COHÉSION POLICE-POPULATION

Mairie: mardis 12 et 26 septembre après-midi sur rendez-vous au 05 53 98 65 65.

DE L'ASSISTANTE SOCIALE

CCAS : les $2^{\grave{\text{e}}\text{me}}$ et $4^{\grave{\text{e}}\text{me}}$ mardis de chaque mois sur rendez-vous au

05 53 98 62 30.

AGGLO EMPLOI

M. Louis Philippe Mira vous accueille dans les locaux du CCAS de Boé, 13 bis rue des Ormes. Les permanences se font uniquement sur RDV. Tél: 05 53 95 68 87.

DÉCHETTERIE

Tél: 05 53 98 35 09

Du lundi au samedi : de 10H à 18H
Fermée le dimanche et jours fériés

COLLECTES DES ENCOMBRANTS

Pour l'enlèvement contactez impérativement le 08 00 77 00 47 pour prendre RDV auprès des services de l'Agglo. d'Agen.

VERRE/PAPIER,

POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

- Cimetière de Boé Village
- Cimetière de Saint-Pierre de Gaubert
- Rue de Montalembert
- Centre technique de l'Agglomération ZI
- Géant Casino
- Salle des sports La Couronne
- Parking rue Fombarade

NUMÉROS UTILES

Pompiers: 18 Police: 17 Samu: 15

Enfance maltraitée: 119

Sans abri : 115 112 (n° européen)

Centre anti poison : 05 56 96 40 80

Urgence sécurité gaz : n° vert 0 800 47 33 33

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

13/06 Angelo Bossus • 19/06 Pierre Thore 9/07 Maxime Désalos • 31/07 Noée Histe Viguier

MARIAGES

10/06 Ismail Ouari et Sarah Oukarchane
17/06 Julien Patry et Estelle Chinette Pailhe
01/07 Romain Sourbes et Emmanuelle Bordes
03/07 Philippe Robin et Nathalie Garcia-Izquierdo-Blois
08/07 Aïmane Bendib et Sarah Gnaoui
22/07 Julien Pedron et Elodie Tortora
10/08 Francisco Garrido et Sandrine Laborie
12/08 Guillaume Rotondo et Ophélie Dequeker

DÉCÈS

12/06 Michael Beddington • 24/06 Michael Mérent 05/08 Elise Bertand • 06/08 Jean Planès 08/08 Jean-Claude Ustulin • 10/08 Edith Gernain Vve Letellier 11/08 Jean Bonnemaison

CADRE de VIE

TRAVAUX

Parking école Didier Lapeyre



Les élèves, parents et enseignants de l'école Didier Lapeyre, ont découvert un nouvel espace à l'arrière de l'école, réaménagé pendant les vacances scolaires

L'ancien parking de l'école, petit et peu pratique, a été remplacé par un parking plus spacieux, en structure alvéolaire, permettant l'infiltration des eaux pluviales. La cour de l'école a été agrandie et comprend également une noue paysagère, qui accueillera prochainement un espace arboré et un jardin à aménager par les élèves.

La route du cimetière, menant au parking de l'école a bénéficié également d'une nouvelle jeunesse.

Rue de la Birade



Cet été, des travaux de voirie ont été réalisés rue de la Birade jusqu'à l'intersection de la rue du Lac. Cette opération s'est déroulée en deux temps. Un premier temps, de juillet à mi-août, a permis le nettoyage des fossés, la reprise de la chaussée et des trottoirs, avec réouverture de la route à la circulation. Puis fin août, le chantier s'est achevé par le marquage au sol.

CAMPAGNE DE DÉSHERBAGE

Les agents du service de la voirie vont procéder au désherbage dans différents secteurs de la commune. Vous serez avertis par un panneau de signalisation « travaux de voirie ». Afin d'éviter les dégradations dues aux projections , nous vous demandons de déplacer vos véhicules lors de leur intervention comme indiqué à l'arrière du panneau par un arrêté municipal.



MA VILLE MON QUARTIER



Prochaine réunion publique sur le thème de la sécurité

Boé, bien dans ma ville : la sécurité, c'est l'affaire de tous !

Mercredi 25 octobre 2023 à 18h30 – Espace Culturel F. Mitterrand

Pour préparer cette rencontre, vous trouverez en annexe du billet du mois un questionnaire.

!!! ALERTE A LA POPULATION : SOYONS PRÊT ! INSCRIVEZ-VOUS !

Les derniers épisodes orageux ou les fortes chaleurs que nous connaissons l'été, nous invitent à plus de prudence et à changer nos habitudes pour préserver nos biens ou notre personne.

Pour gérer ces situations de crise, la Ville de Boé s'est dotée d'un logiciel de TÉLÉALERTE pour vous prévenir directement par téléphone ou SMS ou courriel dans les situations d'urgence.

Ce logiciel de téléarlerte a besoin de vous pour être efficace et notamment de vos coordonnées téléphoniques à jour!

INSCRIPTION sur le site internet de la ville de Boé : Accès rapide / téléalerte / dossier d'inscription

A chaque appel via le logiciel de téléalerte vous verrez apparaître le numéro de téléphone de la Mairie : 05 53 98 65 65.

RETOUR SUR LA CONFÉRENCE DU 22 JUIN 2023 PAR JEAN-FRANÇOIS BERTOUMIEUX, CLIMATOLOGUE

« L'eau, quels défis et quelles solutions pour la ville de demain ? »



Vous retrouverez sur le site internet de la ville de Boé à l'adresse suivante : ma.ville-boe.fr toutes les conclusions de cette conférence et les propositions qui vont être étudiées par la municipalité.

Vous pouvez aussi vérifier la situation thermique de votre habitation et de votre quartier en été et en hiver grâce à des cartes satellites très précises.

Vous pourrez faire part de vos propositions ou réactions sur le sujet de l'eau et du changement climatique à cette même adresse.

NOUVEAUX À BOÉ

Sophrologue : Christine Rouxel

Diplômée de l'école de sophrologie

caycédienne d'Agen. 10 rue Lacépède - 47550 Boé contact : 06 79 67 47 18

mail: linstempssophrologie@gmail.com www.linstempspresent-sophrologie.com

Magnétiseuse, médium, énergéticienne : Florence Petit Jean

Du lundi au vendredi, uniquement sur rendez-vous de 9h à 19h.

Contact : 07 60 41 35 46 Facebook : Florence Petit Jean



L'agenda du mois

15^{èME} FÊTE DE LA JEUNESSE

Samedi 2 septembre / De 14H à 18h30 Espace François Mitterrand

> Organisée par le Service Municipal Jeunesse

De nombreuses animations gratuites : Xtreme Jump, Water ball, Skim Park avec surf et skimboard, circuit prévention routière, Hoverkart électrique, Toboggan géant... Village d'enfants : réservé au moins de 6 ans avec présence des parents.

À partir de 18H : course colorée et mousseuse ouverte à tous avec un parcours parents/enfants (- de 12 ans) de 2km et un parcours solo de 4km pour les +de 12 ans. Inscriptions/ renseignements: au 05 53 98 75 20 ou par mail: service-jeunesse@ville-boe.fr

+ d'infos sur : www.ville-boe.fr

QUARTIERS EN FÊTE

Samedi 9 septembre

Salle des sports de la Couronne

> Soirée proposée par la ville de Boé

Auberge espagnole-buvette

19H: théâtre comédie avec les Ze Twomenchauds

21H: jazz manouche avec Tom Bernus Trio

Soirée gratuite. Renseignements au 05 53 48 10 82.

VIDE GRENIER MARPA

Dimanche 10 septembre / 8H

Rue des Colchiques

> Organisé par l'association des résidents de la MARPA

2€ le mètre linéaire. Restauration sur place. Renseignements: 05 53 48 23 86.

VIDE GRENIER

Dimanche 17 septembre / De 8H à 17H Rue de la gare à Saint-Pierre de Gaubert

> Organisé par l'amicale de Saint-Pierre de Gaubert

2€ le mètre linéaire (tables non fournies). Buvette et petite restauration sur place. Photocopie de la carte d'identité obligatoire. Renseignements au 06 14 50 73 75

12^{ÈME} FÊTE DU MIEL ET DE LA BIODIVERSITÉ

Samedi 23 septembre

De 10H à 12H30 et de 14H à 18H Espace Culturel François Mitterrand

> Organisée par la ville de Boé

Entrée et animations gratuites. Rens. : 05 53 48 10 82. Retrouvez toutes les animations sur www.ville-boe.fr



MAISON DE GARONNE

Ouverte du mardi au dimanche de 10H à 12H30 et de 13H30 à 18H Renseignements/réservations:

05 53 98 65 61 maison-garonne@ville-boe.fr

Samedi 9 septembre / 21H

ANIMATION:

À LA DÉCOUVERTE DES PAPILLONS DE NUIT

Diaporama sur les papillons de nuit (caractéristiques, biologie, principales familles...) suivi d'une observation des papillons à l'aide d'un piège lumineux. NB : Annulé en cas de pluie ou de vent.

> Gratuit, sur réservation

Du 15 septembre au 30 novembre **EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE: « DE LA TOUR** LACASSAGNE À LA MAISON DE GARONNE »

Au cours des aménagements qui ont vu la Tour Lacassagne devenir Maison de Garonne, les photographes Annick Cabon et Louis-Michel Grevent ont immortalisé les travaux réalisés et l'évolution du bâtiment.

Vernissage le vendredi 15 septembre à 18H

> Gratuit. Entrée libre pour l'exposition temporaire

Samedi 16 septembre

De 10H à 12H30 et de 13H30 à 18H

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Animations médiévales : démonstration de la batellerie au Moyen-Âge et des arts du combat avec l'association Mortes Payes et Eric Masselin. Jeux de plateaux anciens, calligraphie, entraînement aux techniques de combat médiévales (bâtons en mousse pour les tous petits!). A 18H: Conférence de M. Bouillac, historien, "La tour Lacassagne : histoire et archéologie d'une maison forte de la plaine de Boé (XIV^e-XVIII^e s.)".

Apéritif offert à l'issue de la conférence.

> Gratuit

Mercredi 20 septembre / 15H

ANIMATION: EN QUÊTE DES ARBRES ET ARBUSTES DU BORD DE GARONNE / Jeune public

Découverte des arbres et arbustes typiques du bord de Garonne, sous forme d'enquête à mener.

> Tarif 5€, dès 6 ans (être accompagné pour les - de 6 ans)

Samedi 30 septembre / 10H30

ANIMATION: DÉCOUVERTE DE LA FORÊT ALLUVIALE **DU BORD DE GARONNE / Tout public**

Venez découvrir la richesse d'un milieu particulier, la forêt riveraine ou alluviale, longeant les cours d'eau et notamment la Garonne. Sa formation, sa faune, sa flore, et les rôles importants qu'elle joue n'auront plus de secret pour vous. Projection en salle et balade sur le terrain.

UN MOIS, UN ÉVÈNEMENT

C'EST LA RENTRÉE DANS LES ÉCOLES DE BOÉ

Lundi 4 septembre

RESTAURATION SCOLAIRE : LA QUALITÉ À LA PORTÉE DE TOUS

En décidant de revoir les tarifs de la restauration scolaire pour la rentrée scolaire 2023, le conseil municipal, dans un contexte d'inflation soutenue, a choisi de soutenir les familles en revoyant les tarifs à la baisse pour une grande majorité d'entre elles et ainsi permettre à chaque enfant de disposer d'un repas équilibré et respectueux de l'environnement.

RESTAURANT SCOLAIRE		
TRANCHES QUOTIENT FAMILIAL MENSUEL	TARIFS REPAS AU 1 ^{ER} SEPT. 2023	ANCIENS TARIFS
Inférieur ou égal à 500€	1,00€	1,60€
Entre 500,01€ et 800€	1,60€	2,35€
Entre 800,01€ et 1100€	2,50€	
Entre 1100,01€ et 1500€	3,50€	3,10€
Supérieur à 1500€	4,10€	
Hors commune	4,90€	3,70€
CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL	Revenu fiscal de référence/ Nombre de parts fiscales/12 mois	

Ainsi, toutes les familles dont le quotient familial est inférieur à 1 100€, voient leur tarif diminuer de 0,60€ ou 0,75€ par repas. Pour le calcul de votre QF, vos avis d'imposition ou de non-imposition doivent être déposés, avant le 30 septembre 2023, sur votre compte Espace Famille : https://www.espace-citoyens.net/boe/espace-citoyens > Par exemple, un couple avec 2 enfants et un QF de 450€,

> Par exemple, un couple avec 2 enfants et un QF de 450€, soit un revenu mensuel de 1 350€, paiera 40€ pour 40 repas contre 64€ auparavant, soit 24€ d'économie.

De même, un couple avec 1 enfant et un QF de 1 050€, soit un revenu mensuel de 2 625€, paiera 50€ pour 20 repas contre 62€ auparavant, soit 12€ d'économie.

En parallèle, la commune bénéficie du dispositif « Cantines à 1€ » mis en place par l'Etat et recevra 3€ par repas facturé à 1€.

Le label vient récompenser les efforts de la collectivité en matière de bio et de circuits courts.

La cuisine centrale de Boé produit chaque jour près de 450 repas qui sont servis dans 3 restaurants scolaires (Jean Moulin, Didier Lapeyre et René Muzas). Les repas sont cuisinés par des employés municipaux dans un esprit familial et qualitatif. Les produits sont issus à près de 30% de l'agriculture biologique et proviennent de producteurs locaux (Lot-et-Garonne) pour une très grande majorité.



Le dispositif « Sésame » mis en place par la municipalité de Boé s'adresse à tous les enfants domiciliés à Boé et scolarisés en primaire (jusqu'au C.M.2).

Sésame offre à chaque famille une aide financière pour inscrire ses enfants à une activité pratiquée en dehors du temps scolaire à Boé, ou dans une autre commune si l'activité n'existe pas à Boé.

Sésame est donc une aide aux familles boétiennes, modulée en fonction de leurs revenus et plafonnée à 50% du coût de l'adhésion

- Quotient familial inférieur à 500€ : 50€ d'aide par enfant,
- Quotient familial compris entre 500€ et 800€ : 40€ d'aide par enfant,
- Quotient familial supérieur à 800€ : 30€ d'aide par enfant. Renseignements : mairie de Boé (05 53 98 65 65)

UN PORTAIL NUMÉRIQUE POUR LES FAMILLES

Dès la rentrée scolaire, la ville de Boé met en service son Portail numérique pour les familles. Ce nouveau service est une plateforme accessible par internet qui concentre l'ensemble des informations et des services relatifs à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse gérés par la ville de Boé : un outil précieux à la disposition des parents. Dans le détail, il permet d'effectuer des démarches dans les domaines de la scolarité, de l'accueil périscolaire et de loisirs, de la cantine, du transport scolaire, des activités jeunesse, du multi-accueil ou de la crèche familiale.

En créant un espace famille les parents ou représentants légaux auront la possibilité :

- d'inscrire leurs enfants à l'école, aux activités périscolaires (accueil du matin, accueil du soir, restauration scolaire), aux activités extrascolaires (activités jeunesse des vacances), au multi-accueil ou à la crèche familiale.
- de payer en ligne : la cantine, les accueils de loisirs, les activités jeunesse, ...
- de télécharger des documents : factures, certificats d'inscription, attestations de présence, ...
- de consulter les menus de la cantine, le planning des activités jeunesse, .
- de communiquer avec les services dédiés aux écoles, à la jeunesse et à la petite enfance.
- d'avoir accès par notifications aux informations liées à la scolarité de leurs enfants.

Cet espace Famille accompagne les familles dès le plus jeune âge jusqu'à la majorité.

Ce service est accessible à cette adresse : https://www.espace-citoyens.net/boe/espace-citoyens/

ASSOCIATIVE

BOÉ RANDONNÉE | Sorties du mois de septembre Lundi 4 et jeudi 7 septembre / 8H30 : Bruch

Lundi 11 (marche longue) et jeudi 14 septembre / 8H30 : Hautefage la Tour

Lundi 18 et jeudi 21 septembre / 14H15 : Moncaut Lundi 25 et jeudi 28 septembre / 14H15 : Saint-Maurin s les vendredis : « Marche douce » (sur terrain plat) Vendredi 8 septembre / 8H30 : Saint-Pierre de Gaubert

Vendredi 15 septembre / 8H30 : Le Passage (boulodrome) **Vendredi 22 septembre** / 14H15 : Saint-Pierre de Clairac

Vendredi 29 septembre / 14H15 : Sérignac

Vendredi 29 septembre (marche longue) / 8H30 : Espiens

COMITÉ DE JUMELAGE BOÉ - PORTACOMARO

Le week-end du 14 juillet, la ville de Boé et le Comité de Jumelage ont accueilli une délégation italienne de Portacomaro.

Plusieurs visites ont été programmées : Bordeaux, ferme Roques, Maison de Garonne, salle des Illustres à la Mairie d'Agen, prieuré de Moirax, abbaye Sainte-Marie de la Garde à Saint Pierre de Clairac et cave de Cocumont. Lors de la cérémonie protocolaire le 14 juillet, Nicola Simion nous a interprété les hymnes français et italien au trombone à coulisse.

Des repas ont été offerts aux Italiens par la mairie et le comité de jumelage. Un grand merci aux membres du comité de jumelage et à la ville de Boé.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BOE

Notre nouvelle saison 2023/2024 commence le lundi 11 septembre.

Mercredi 6 septembre de 10H à 19H : journée d'inscriptions et de renseignements au Centre Omnisports Jacques Clouché.

Nous proposons chaque semaine 18 séances de gym adultes dont 5 séances d'activités complémentaires, une séance ados et 2 séances enfants.

Nous proposons deux séances découverte gratuites de 3 ans à + de 90 ans. Tél: 07 77 93 81 83, 06 87 92 20 28 / gvboeclub@gmail.com / FB: GV DE BOE

YOGA DE L'ÉNERGIE

Reprise des cours mardi 05 septembre. Les cours sont accessibles à tous, débutants comme plus expérimentés. La 1ère séance d'essai est gratuite.

Lieux et horaires de pratique :

- Centre Omnisports Jacques Clouché à Boé : mardi et mercredi à 9H
- Salle Polyvalente à Boé Village : mardi et jeudi à 18H30
- Salle Polyvalente de Laplume : mercredi à 19H

Renseignements : Éric Pince (enseignant certifié FNEY) 06 98 27 73 28

Jean-Louis Pabois (président) 06 07 52 02 86

Mail: yogaenergie.agen@gmail.com / Site: www.yoga-agen-25.webself.net

LES AMIS DE LA DANSE DE SALON

Les cours se déroulent tous les jeudis de 20H30 à 22H30 à partir du jeudi 14 septembre à la salle polyvalente de Boé village.

Chacha, rock, madison, tango, batchata, etc., Toutes les danses qui se pratiquent dans les soirées dansantes, mariages, anniversaires.

ATELIER PLAISIR ET CREATION

Mardi 12 septembre, salle polyvalente :

14H : assemblée générale avec les anciens adhérents ;

16H: accueil des personnes désireuses de voir et découvrir nos activités. Les activités sont réparties sur 4 demi-journées : mardi et jeudi de 9H à 13H et de 14H à 17H30. Reprise des activités le jeudi 14 septembre.

Encadrement, cartonnage, mosaïque, vitrail au plomb et Tiffany, faux-vitrail, peinture sur soie et sur porcelaine, réfection de sièges, 3 Dimensions, dentelle aux fuseaux, marqueterie de paille, émaux sur cuivre, quilling... Renseignements: Odette 06 77 40 83 08 / Anne-Marie 06 19 40 11 56



SPORTS

Tennis Tournoi annuel adultes du 30 août au 17 septembre 2023

Différents tableaux : simple messieurs, simple messieurs +35 ans, simple dames, simple dames +35 ans, fin de tableau 4ème série, consolantes, doubles mixtes, messieurs et dames. Renseignements : 06 72 78 31 73 ou 06 86 48 40 46

Label Club France Judo

Le Judo Club de Boé s'est vu décerner pour l'année 2023 le label club Bronze France Judo.

Cette récompense valorise le dynamisme du club en matière de développement du judo et de ses disciplines associées, les résultats sportifs obtenus, son engagement dans la promotion des valeurs éducatives et citoyennes, la professionnalisation de son encadrement et son implication territoriale. Bravo au club!

ACTION SOCIALE & SOLIDARIT

MARPA Jumelage intergénérationnel



Le 19 juin la MARPA Gilbert Cassagne, s'est jumelée avec la classe ULIS de l'école Jean Moulin.

Ce jumelage intergénérationnel favorise les rencontres qui auront lieu à des fréquences régulières autour de jeux et d'activités ludiques et cognitives, sans oublier le traditionnel goûter.

Les deux premières rencontres ont été riches en échanges, en partage et en émotions.

Retrouvons-nous dès septembre pour de beaux moments de convivialité.

RETOUR ON IMAGES

















ATELIERS NULTIÉDIN Durée 1H30 - Inscriptions médiathèque

Ven. 1 sept. 14H30 | Je crée mon CV rapidement et facilement / tout public

15H45 | Faire de belles photos avec son smartphone / débutant

Sam. 2 sept.15H45 | Partager de gros fichiers, c'est possible ? / débutant Ven. 8 sept. 14H30 | Initiation à la micro-informatique / grand débutant

15H45 | Souris et clavier, les apprivoiser! / débutant

Sam. 9 sept. 10H30 | Le maniement du clavier / grand débutant

Ven. 15 sept. 14H30 | Traitement de texte / débutant

15H45 | Comprendre le téléchargement depuis Internet / débutant

Sam. 16 sept. 10H30 | La Retouche Photographique / tout public

Ven. 22 sept. 14H30 | Les tablettes et smartphones sous Androïd / débutant

15H45 | Gleeph, l'application de tous les lecteurs / tout public

Sam. 23 sept. 10H30 | Pinterest / tout public

Ven. 29 sept. 14H30 | Protéger sa vie privée sur Internet / avancé

15H45 | Le cloud, kézako? / tout public

Sam. 30 sept. 10H30 | Pixabay (banque d'images libres de droits) / tout public



TÉLÉAGRANDISSEUR

La médiathèque s'est équipée d'un téléagrandisseur. Cet appareil grossit jusqu'à 40 fois. Il est à la disposition de toute personne ayant des problèmes visuels. Le personnel se tient à votre disposition pour vous expliquer le fonctionnement qui reste très simple.



N'EST JAMAIS DOUCE de Giulia Caminito



Antonia, une femme fière et têtue, s'occupe d'un mari handicapé et de quatre enfants. Pauvre et honnête, elle ne fait pas de compromis et croit au bien

commun. Pourtant, elle inculque à sa fille le seul principe qui vaille : ne compter que sur ses propres capacités. Et sa fille apprend : à ne pas se plaindre, à lire des livres, à se défendre, toujours hors de propos, hors de la mode, hors du temps. Mais sa violence, tapie tel un serpent, ne cesse de grandir. Nous sommes en l'an 2000, les grandes batailles politiques et civiles n'existent plus, seul compte le combat pour affirmer sa

place dans le monde. Giulia Caminito, entre humour, colère froide et rage, fait le portrait de la société doublé de celui d'une ado qui ne veut pas

EXPRESSION POLITIQUE

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

A la suite des inondations dont certains d'entre vous ont été victimes, et à la réunion publique, vous avez été nombreux à nous écrire. Ceci a permis de soutenir notre demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle. Le dossier de la commune a été retenu et les élus de la majorité s'en félicitent. En tant qu'administrés et sinistrés, les démarches seront facilitées auprès des assurances.

A compter du 1er août, les horaires des services de l'agglomération ont été modifiés et notamment ceux de la déchetterie. Certains d'entre vous s'en sont plaint, certainement à juste titre. Les élus de la majorité déplorent une communication insuffisante. Un courrier a été adressé en ce sens au Président de l'agglomération.

Dans le cadre du jumelage, les élus de la majorité ont été très heureux de recevoir nos amis italiens de Portacomaro. Aux côtés du comité de jumelage, ils vont œuvrer à ce que cette amitié franco italienne trouve un nouveau souffle et que des liens forts puissent se maintenir.

Les élus de la majorité remercient les agents communaux et les membres du comité des fêtes de Boé village et de l'amicale de Saint Pierre de Gaubert pour leur participation aux marchés nocturnes de cet été.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très agréable rentrée.

LES ELUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Tour de passe-passe comme d'habitude!

Lors du conseil municipal du 27 mars dernier, face au mécontentement de l'ensemble des membres de la commission "École", l'édile de Boé se voyait contrainte de reporter le vote des tarifs communaux dont ceux de la cantine. Effectivement, la délibération ne retenait pas la proposition de cette commission souhaitant activer l'aide gouvernementale pour les repas à 1€ jusqu'au quotient familial de 1000€.

"Ouverte à la discussion", madame le Maire proposa une réunion transversale avec la commission "Finances" pour en débattre. Sans surprise, les échanges conduisirent à une "nouvelle délibération" rejetant le dispositif d'aide gouvernementale. C'est ainsi qu'en finalité certaines familles paieront par enfant 455€ pour 182 repas à 2,50€ au lieu de 182€. De plus, la commune ne percevra pas la contribution allouée par l'État qui s'élève à 3€ par repas facturé 1€. Contrairement à d'autres communes de l'agglomération qui appliquent ce dispositif depuis plusieurs années, par l'obstination de madame le Maire, la commune ne profitera pas des retombées financières et le budget des parents sera impacté de plusieurs centaines d'euros.

À Boé, il semblerait que la majorité soit plus à l'aise avec le chapitre des dépenses!

Directrice de la publication : Pascale Luguet

Rédacteur : Bruno Martin

Crédit photos : Divers Mairie, Kelly Photographie

Graphisme, mise en page : Emilieblabla **Impression** : IGS / Boé

Mairie: 05 53 98 65 65 CCAS: 05 53 96 04 75

infoboe@ville-boe.fr









